



Communiqué de presse
27 juillet 2017

500 ha de bijoux naturels varois partis en fumée Le Cap Taillat et le Cap Lardier

© Raymond Viala – CEN PACA



Le Cap Taillat, entièrement détruit par les flammes

Parmi les incendies qui se sont déclarés dans le sud de la France et en Corse, dans la soirée du lundi 24 juillet 2017, le Cap Taillat et le Cap Lardier, propriétés du Conservatoire du littoral situées à Ramatuelle et à La Croix Valmer dans le Var, ont été durement touchés. Ce sont au total plus de 500 ha qui ont brûlé de Gigaro jusqu'à l'Escalet, en passant par le Cap Taillat qui a été réduit en cendres dans sa totalité. Fort heureusement, aucune perte humaine n'est à déplorer. Néanmoins, 8 pompiers ont été blessés ou intoxiqués et plusieurs maisons, bâtiments agricoles et locaux techniques lourdement endommagés, à la Croix Valmer et à Ramatuelle. Le feu semble maîtrisé, même si

quelques foyers restent sous surveillance. Le CEN PACA et le Parc national de Port-Cros, qui assurent la gestion de ces sites, en concertation avec le Conservatoire du littoral, propriétaire des sites, et en collaboration avec les communes de Ramatuelle et de La Croix Valmer, déplorent le désastre paysager et son impact écologique.

Des espaces paysagers et récréatifs uniques en France

Situés sur la Presqu'île de Saint-Tropez, le Cap Taillat et le Cap Lardier sont des sites classés et inscrits, NATURA 2000, zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et font partie de la zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros. Ils représentent incontestablement l'une des plus belles parties du littoral varois. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que leurs maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral et restaurés par les équipes de gestionnaires. Deux salariés du Conservatoire d'espaces naturels de PACA travaillent sur le Cap Taillat à Ramatuelle et trois agents du Parc national de Port-Cros sur le Cap Lardier à La Croix Valmer.

Chaque année, ce sont plus de 500 000 visiteurs qui se rendent sur ces poumons verts. Ils empruntent, entre autres, le célèbre chemin des Douaniers tant sur le Cap Taillat à partir de la Pointe du Canadel (Ramatuelle) que sur le Cap Lardier à partir de la plage de Gigaro (La Croix Valmer). Aujourd'hui, le Cap Taillat a été entièrement calciné, hormis la maison des Douanes, qui a résisté aux flammes. Ce bâtiment construit sous Napoléon a été réhabilité en 2011 par le Conservatoire du littoral avec la participation d'un mécène.

Une lourde perte pour la biodiversité

Le Cap Taillat comptait une importante population de Tortues d'Hermann, l'unique tortue terrestre de France métropolitaine et présente uniquement dans le Var et le massif de l'Esterel. Les populations de Lézard ocellé et de Cistudes d'Europe (tortue aquatique) ont également été détruites lors de cet incendie sans précédent. Ces trois espèces sont suivies dans le cadre de Plans nationaux d'actions. Des Pins parasols, pour certains ayant plus de 60 ans, ont brûlé. La flore endémique du littoral, dont le Palmier nain, le Petit statice, la Barbe Jupiter, a disparu avec les flammes. Au-delà de ces destructions, ce sont des années de travail de protection d'espaces naturels qui s'envolent. Plus tard, les gestionnaires reviendront sur les lieux de l'incendie pour faire le bilan de ce sinistre, en espérant que la nature reprenne peu à peu et rapidement ses droits.

La responsabilité de tous engagée

Les pouvoirs publics déploient une énergie sans faille en matière d'alerte, de prévention, de protection et de secours vis-à-vis des incendies sur notre territoire. Mais rappelons, à cette triste occasion (et sans préjuger aucunement de l'origine des ces incendies que seules les enquêtes en cours détermineront), que sans l'implication et la responsabilisation de chacun, sans l'arrêt des comportements dangereux de certains qui mettent en péril la sécurité de tous, notamment en terme de cigarette au sein des massifs pourtant fermés, sans le total respect de la réglementation mise en place pour préserver l'homme et la nature de ce fléau, l'efficacité de l'action publique restera malheureusement toujours limitée...

Le CEN PACA, le Parc national de Port-Cros, le Conservatoire du littoral, ainsi que les communes de Ramatuelle et de La Croix Valmer saluent tous les acteurs qui luttent contre le feu et expriment leur sympathie aux victimes.

Contacts presse

[CEN PACA](#) – Marc Maury – Directeur – 04 42 26 74 31 - marc.maury@cen-paca.org

[Conservatoire du littoral](#) – François Fouchier – Délégué régional - 04 42 91 64 10 – f.fouchier@conservatoire-du-littoral.fr

[Parc national de Port-Cros](#) – Marc Duncombe - Directeur - 0494128236 - marc.duncombe@portcros-parcnational.fr

